

FAUTES	ARTICLES	SANCTIONS		
0.1 Absence de nom <b>et nationalité</b> sur le dos. Absence de <b>logo national</b> ou de la tenue nationale quand obligatoires, aux Championnats du Monde, aux Coupes du Monde <b>seniors</b> par équipes et <b>aux Championnats de Zone seniors par équipes.</b>	t.45.4 a), b) i et iii	Elimination de la compétition		
0.2 Absence de nom sur le dos suite au changement de veste conductrice non-conforme	t.45.5			
0.3 Non présentation au premier appel de l'arbitre 10 mn avant l'heure indiquée pour l'entrée en piste pour le début de la poule ou de la rencontre par équipes ou pour le début des matches en élimination directe	t.86.5			
0.4 Non présentation sur la piste prêt à tirer à l'injonction de l'arbitre, après trois appels avec une minute d'intervalle	t.86.6	1er appel	2ème appel	3ème appel Elimination

1er groupe		1ère faute	2ème faute	3ème faute et ss
1.1 Abandon de la piste sans autorisation	t.18.6	JAUNE	ROUGE	ROUGE
1.2 Corps à corps pour éviter une touche (*)	t.20.3 ; t.63.2			
1.3 Tourner le dos à l'adversaire (*)	t.21.2			
1.4 Couverture/substitution de la surface valable (*)	t.22.2 ; t. 49.1 ; t.72.2			
1.5 Toucher/saisir le matériel électrique (*)	t.22.3			
1.6 Sortie latérale de la piste pour éviter une touche (*)	t.28.3			
1.7 Interruption abusive du combat	t.31.2			
1.8 Matériel et tenue non conformes. Non respect des normes de la flèche de la lame. Absence d'une arme ou d'un fil de corps réglementaires/de rechange	t.45.1/2/3.a)ii ; t.86.4			
1.9 Poser l'arme sur la piste pour la redresser	t.46.2; t.61.2; t.70.5			
1.10 Au fleuret et à l'épée, appuyer ou traîner la pointe sur le tapis conducteur	t.46.2; t.61.2			
1.11 Contact de l'arme avec la veste conductrice (*)	t.53.3			
1.12 Au sabre, touche portée avec la coquille (*); passe-avant, flèche et tout mouvement en avant en croisant les jambes ou les pieds (*)	t.70.3 ; t.75.5			
1.13 Refus d'obéissance	t.82.2 ; t.84			
1.14 Cheveux non conformes	t.86.2			
1.15 Bousculade, jeu désordonné (*) ; enlèvement masque avant commandement HALTE ; s'habiller et se déshabiller sur la piste	t.86.3 ; t.87.2/7/8			
1.16 Déplacements anormaux (*) ; Coups portés brutalement ou touche portée pendant et après une chute (*)	t.87.2			
1.17 Réclamation injustifiée	t.122.2/4			
1.18 Pénétrer dans la zone de piste sans l'autorisation de l'arbitre (+)	t 92.6			
1.19 Inversion de la ligne des épaules au fleuret (*) Application dès la saison 2016-2017.	t.18.5			

2ème groupe		1ère faute	2ème faute	3ème faute et ss
2.1 Utilisation du bras/de la main non armés (*)	t.22.1	ROUGE	ROUGE	ROUGE
2.2 Demande d'un arrêt sous prétexte d'un traumatisme/crampe non reconnu	t.33.3			
2.3 Absence de marque de contrôle (*)	t.45.3.a).i			
2.4 Absence de nom <b>et nationalité</b> sur le dos. Absence de <b>logo national</b> lorsque obligatoire, aux Coupes du Monde <b>seniors individuelles</b> et Championnats de Zone <b>seniors individuels.</b>	t.45.4 a), b) ii			
2.5 Touche volontairement portée en dehors de l'adversaire (*)	t.53.2 ; t.66.2			
2.6 Acte violent, dangereux ou vindicatif, coup avec la coquille ou le pommeau (*)	t.87.2 ; t.103 ; t.105.1			

FAUTES	ARTICLES	SANCTIONS (Cartons)
--------	----------	---------------------

3ème groupe		1ère fois	2ème fois
3.1	Tireur troublant l'ordre sur la piste . Dans les cas les plus graves, l'arbitre peut infliger immédiatement un carton noir (t.118.4).	<b>ROUGE</b>	<b>NOIR</b>
	t.82.3 ; t.83 ; t.96.2		
3.2	Combat non loyal (*)	<b>ROUGE</b>	
	t.87.1		
3.3	Faute concernant la publicité		
	Code de publicité		
3.4	Toute personne troublant l'ordre hors de la piste. Dans les cas les plus graves, l'arbitre peut infliger immédiatement un carton noir (t.118.4).	<b>JAUNE</b>	<b>NOIR</b>
	t.82.3/4 ; t.83 ; t.92.6 ; t.96.3 ; t.118.3 ; t.118.4		
3.5	S'échauffer ou s'entraîner sans porter de tenue ou utiliser d'équipement conformes au Règlement de la FIE		
3.6	Comportement antisportif	t. 87.2	

4ème groupe		SANCTIONS (Cartons)
4.1	Tireur muni d'équipement électronique permettant de recevoir des communications au cours du combat	<b>NOIR</b>
	t. 43.1.f ; t.44.2 ; t.45.3.a).vii	
4.2	Fraude, marques d'acceptation du contrôle imitées ou déplacées	
	t.45.3.a) iii) iv) v)	
4.3	Matériel aménagé afin de permettre à volonté l'enregistrement des touches ou le non fonctionnement de l'appareil	
	t.45.3.a) v)	
4.4	Refus d'un tireur de rencontrer n'importe quel tireur (individuel ou équipes) régulièrement engagé	
	t.85.1	
4.5	Faute contre l'esprit sportif	
	t.87.2 ; t.105.1	
4.6	Refus du salut à l'adversaire, l'arbitre et le public avant le commencement du match ou après la dernière touche	
	t.87.3	
4.7	Favoriser l'adversaire, profiter de la collusion	
	t.88 ; t.105.1	
4.8	Brutalité intentionnelle	
	t.105.1	
4.9	Dopage	
	t.127	

EXPLICATIONS	
(*)	Annulation de la touche portée par le tireur fautif
(+)	<b>CARTON JAUNE spécial</b> pour l'équipe entière et valable pour toute la durée de la rencontre par équipes. Si un tireur commet, pendant la même rencontre, une faute du 1er groupe, l'arbitre sanctionne le tireur d'un <b>CARTON ROUGE</b> à chaque fois.
<b>CARTON JAUNE :</b>	<b>Avertissement</b> valable pour le match. Si un tireur commet une faute du 1er groupe après avoir reçu un <b>CARTON ROUGE</b> - à quelque titre que ce soit - il reçoit à nouveau un <b>CARTON ROUGE</b>
<b>CARTON ROUGE :</b>	<b>Touche de pénalisation</b>
<b>CARTON NOIR :</b>	<b>Exclusion de l'épreuve</b> , suspension pour le reste du tournoi et les 2 mois suivants de la saison active en cours ou à venir (1er octobre – Championnats du Monde pour les juniors et 1er janvier – Championnats du Monde pour les seniors).  Un tireur ne reçoit un <b>CARTON NOIR</b> du 3ème groupe que s'il a commis, auparavant une faute de ce même groupe (sanctionnée par un <b>CARTON ROUGE</b> )